Nations Unies S/PV.6540



Conseil de sécurité

Soixante-sixième année

Provisoire

6540e séance

Jeudi 19 mai 2011, à 10 heures
New York

Président :	M. Araud	(France)
Membres :	Afrique du Sud	M. Mashabane
	Allemagne	M. Wittig
	Bosnie-Herzégovine	Mme Čolaković
	Brésil	Mme Viotti
	Chine	M. Sun Xiaobo
	Colombie	M. Osorio
	États-Unis d'Amérique	Mme DiCarlo
	Fédération de Russie	M. Pankin
	Gabon	M. Moungara Moussotsi
	Inde	M. Vinay Kumar
	Liban	M. Salam
	Nigéria	M. Onemola
	Portugal	M. Moraes Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

11-34791 (F)





La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président : En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Robert Serry, Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Serry.

M. Serry (*parle en anglais*) : Deux faits importants aux répercussions importantes sont survenus durant la période à l'examen. Le 27 avril, des factions palestiniennes ont conclu un accord de réconciliation sous les auspices de l'Égypte en vue de mettre fin à des années de division. Dimanche dernier, de graves accrochages ont eu lieu entre les forces de sécurité israéliennes et des Palestiniens en Syrie, au Liban et sur le territoire palestinien occupé au cours d'une des manifestations populaires les plus importantes organisées par les Palestiniens depuis plusieurs années.

Ces deux faits nous rappellent qu'une vague de protestation populaire et de changements politiques continue de déferler sur le monde arabe et d'ébranler le statu quo intenable qui règne dans plusieurs pays du Moyen-Orient. Le conflit arabo-israélien ne sera pas à l'abri de l'influence de ces événements marquants. D'une manière ou d'une autre, des changements s'y imposeront également. Ces changements doivent donner lieu à dénouement heureux.

Nous nous trouvons toutefois dans une impasse inquiétante en ce qui concerne la recherche d'un règlement prévoyant deux États. Comme le montrent le discours du Premier Ministre Netanyahou devant la Knesset le 16 mai et l'article d'opinion du Président Abbas publié dans le *New York Times* le même jour, les deux parties proclament leur volonté de négocier une solution basée sur le principe des deux États. Cependant, de profondes divergences quant à l'impasse dans laquelle se trouve le processus de paix subsistent. Il y a beaucoup de méfiance entre les parties et aucune initiative crédible susceptible de briser l'impasse n'a encore été prise. En l'absence de négociations et alors que l'expansion des colonies israéliennes se poursuit, les Palestiniens s'apprêtent à présenter à l'ONU une demande de reconnaissance d'un État palestinien en septembre.

Je voudrais tout d'abord parler de l'accord de réconciliation entre Palestiniens. Sur la base des résolutions 1850 (2008) et 1860 (2009), le Secrétaire général n'a cessé d'appuyer les efforts en faveur de l'unité palestinienne et les initiatives prises par l'Égypte à cet égard. Le Secrétaire général souhaite que l'unité soit instaurée selon le cadre de référence constitué par les positions du Quatuor, les engagements pris par l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et l'Initiative de paix arabe.

Dans ce cadre, le Secrétaire général m'a demandé de le représenter le 4 mai à la cérémonie organisée au Caire pour marquer la signature de cet accord. L'accord a été signé par le Fatah et le Hamas, ainsi que par d'autres factions palestiniennes. Les représentants de ces factions se sont réunis de nouveau au début de cette semaine au Caire pour discuter de la mise en œuvre de l'accord, qui, de toute évidence sera un processus et non le fait d'un jour. Les Palestiniens, qui avaient fait fortement pression sur leurs dirigeants à cette fin, ont très bien accueilli cet accord. Plusieurs figures de la société civile ont joué un rôle actif dans ce processus.

Aux termes de l'accord, un Gouvernement palestinien composé de citoyens « compétents » ou de technocrates, sera mis en place et le Premier Ministre ainsi que les ministres seront désignés par consensus. Ce gouvernement devra préparer des élections simultanées au Conseil législatif palestinien, à la présidence, ainsi qu'au Conseil national palestinien là où cela est possible, et ce, dans un an. Toutes ces élections seront organisées et supervisées par des institutions électorales réformées. Au cours de la période de transition qui précèdera les élections, le Gouvernement devra commencer à réunifier les institutions palestiniennes et poursuivre la reconstruction de Gaza.

L'accord prévoit également la mise en place d'un comité intérimaire chargé de traiter des questions politiques nationales, auquel participeront le Hamas et d'autres factions qui ne sont pas associées à l'OLP, aux côtés des factions pro-OLP, dont le Fatah, en attendant les élections au Conseil national. Cependant, il est

explicitement prévu que les activités de ce comité ne porteront pas préjudice à la compétence du Comité exécutif de l'OLP, reconnu internationalement comme l'unique représentant légitime du peuple palestinien.

À la cérémonie du Caire, le Président Abbas a réaffirmé son plein attachement au programme de l'OLP, qui a souscrit depuis longtemps aux résolutions 242 (1967) et 338 (1973), a reconnu le droit d'Israël d'exister dans la paix et la sécurité, a renoncé à la violence et au terrorisme, et demeure fidèle aux accords déjà conclus. Le Président Abbas a déclaré que tout Gouvernement formé sous son égide appuiera ce programme.

L'accord prévoit la réforme des forces de sécurité palestiniennes sur une base nationale et professionnelle et la mise en place d'un comité de sécurité composé d'agents de carrière, avec la participation de l'Égypte. La réforme de la sécurité sera probablement un processus graduel. Rien ne devrait changer dans un avenir immédiat. En particulier, nous estimons acquis que la coopération en matière de sécurité entre l'Autorité palestinienne et Israël en Cisjordanie doit se poursuivre, et que toutes les parties doivent s'y plier. De même, il semble que les parties ont l'intention de prolonger la période de calme qui règne actuellement entre Israël et Gaza, et qui a été obtenue au début du mois d'avril grâce aux efforts de l'Égypte et de l'ONU.

Je signale qu'au cours de la période considérée, trois mortiers ont été tirés à partir de Gaza, mais qu'il n'y a eu aucun tir de roquette depuis cette zone. En réaction au calme dont a fait preuve le Hamas, les Israéliens ont adopté une attitude de retenue. Il y a eu cinq incursions israéliennes dans Gaza, mais aucune frappe aérienne. À l'exception des incidents du 15 mai, sur lesquels je reviendrai plus tard, un militant présumé et cinq civils palestiniens ont été blessés lors d'incidents avec les forces de sécurité israéliennes, mais il n'y a eu pas de mort du côté d'Israël ni de blessés ou de dégâts matériels à Gaza. Les autorités de facto de Gaza doivent maintenant s'employer activement à préserver ce calme, qui est encourageant et essentiel. Israël doit faire montre de la plus grande retenue et créer les conditions propices au calme.

En Cisjordanie, la coopération en matière de sécurité s'est poursuivie. Un septième bataillon des forces de sécurité palestiniennes est rentré en Cisjordanie après une formation en Jordanie, rendue possible grâce à l'assistance internationale, ce qui porte à plus de 3 500 les effectifs de sécurité récemment formés déployés en Cisjordanie. Nous insistons sur le fait qu'il importe que ce processus se poursuive quel que soit le futur Gouvernement.

Certaines déclarations du Hamas ont laissé entendre que la faction était prête, dans le cadre de l'accord, à accepter les décisions nationales qui seront prises sur des questions au sujet desquelles le mouvement a pourtant adopté des positions extrêmes. D'autres déclarations, en revanche, ont réaffirmé de manière inquiétante l'attachement à ces positions extrêmes. Les déclarations appelant, par exemple, l'OLP à revenir sur sa décision de reconnaître Israël, faisant l'éloge d'Oussama ben Laden ou insistant sur le fait que le seul objectif de ce mouvement est la résistance nous rappellent pourquoi la communauté internationale demeure profondément préoccupée et pourquoi nous devons suivre avec vigilance l'évolution de la situation.

Nous prenons également note des graves préoccupations exprimées par le Premier Ministre Netanyahou au sujet de cet accord, et dont de nombreux interlocuteurs israéliens se sont fait l'écho auprès de moi.

Toutefois, nous préconisons de ne pas se faire d'opinion préconçue sur la validité ou l'avenir de l'accord. La réunification de Gaza et de la Cisjordanie est un objectif vital pour tous ceux qui souhaitent sincèrement que la paix soit rétablie, et il ne faudrait pas saper ce processus à ses débuts. Nous devons encourager la mise en place, sous l'égide du Président Abbas, d'un Gouvernement qui ne soit pas basé sur l'appartenance aux différentes factions et qui soit composé d'un Premier Ministre et de ministres efficaces, capables de continuer à faire fonctionner l'appareil de sécurité sur le terrain en Cisjordanie, de prolonger le calme à Gaza, d'élargir le programme d'édification de l'État, de lancer le processus de réintégration et de préparer de nouvelles élections. Ce gouvernement devrait apporter son plein appui au programme du Président Abbas. Les attentes de la communauté internationales, exprimées dans les déclarations du Quatuor, sont claires et concernent n'importe quel Gouvernement palestinien.

Je me félicite que le Gouvernement israélien ait décidé de verser de nouveau au Gouvernement du Premier Ministre Fayyad les recettes provenant de la taxe sur la valeur ajoutée et des droits de douanes un temps suspendues après l'annonce de l'accord de réconciliation. Ces fonds sont collectés auprès des

Palestiniens et sont indispensables pour couvrir les dépenses budgétaires courantes et payer les salaires des fonctionnaires, y compris le personnel de sécurité qui continue de coopérer avec Israël. C'est en honorant ses obligations internationales qu'Israël peut promouvoir la coopération avec un partenaire palestinien responsable.

Nous exhortons les donateurs à rester pleinement engagés. Jusqu'à présent, le budget des quatre premiers mois et demi de 2011 accuse un déficit d'environ 30 millions de dollars par mois, au regard des contributions reçues par l'Autorité palestinienne. Un appui budgétaire insuffisant de la part les donateurs risque de compromettre le fonctionnement du Gouvernement et la mise en œuvre du programme d'édification de l'État, avec des conséquences néfastes sur la capacité de l'Autorité palestinienne d'obtenir des crédits pour faire face aux dépenses récurrentes. Un engagement continu, basé sur une évaluation de la composition et des politiques d'un nouveau Gouvernement sous l'égide du Président Abbas, favorisera la modération, renforcera la sécurité, fera renaître l'espoir, aidera à lancer le processus de reconstruction de Gaza et contribuera à la réunification.

Nous prenons bonne note des préoccupations du Président Abbas au sujet de l'implantation de nouvelles colonies par Israël, en contravention de la Feuille de route et du droit international. Une fois de plus, nous demandons à Israël de geler les activités de peuplement, qui se sont poursuivies au même rythme à Jérusalem-Est et en Cisjordanie au cours de la période considérée. Nous continuons également à souligner la nécessité d'introduire des mesures supplémentaires relativement à la zone C et à Jérusalem-Est, afin d'accompagner les efforts palestiniens et d'apporter une aide aux communautés vulnérables.

De nouvelles mesures pour libéraliser les flux vers Gaza sont également indispensables pour consolider les modestes progrès réalisés et encourager les personnes favorables au maintien de la période de calme. Le Secrétaire général exhorte le Gouvernement israélien à prendre de nouvelles mesures significatives et d'envergure pour mettre fin au bouclage de Gaza, conformément à la résolution 1860 (2009). L'entrée sans entrave des personnes et des matériaux de construction dans Gaza demeure un objectif primordial de l'ONU.

Actuellement, nous avons d'urgence besoin que de nouveaux projets soient approuvés, notamment deux projets de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) relatifs à la construction d'un total de 1 100 logements à Khan Younis et à Rafah. En outre, les autorités israéliennes peuvent et doivent libéraliser le marché des agrégats, des barres d'acier et du ciment – matériaux de construction de base à Gaza –, compte tenu en particulier des quantités de matériaux de construction qui entrent à Gaza par les tunnels non contrôlés.

L'ONU estime que l'aide et tous les produits autorisés à destination de Gaza devraient être acheminés par les points de passage officiels et les voies établies, comme l'a demandé le Quatuor le 21 juin 2010 et le Comité spécial de liaison le 13 avril 2011. À cet égard, nous continuons de demander que des mesures soient prises pour lutter contre la contrebande d'armes.

Le Secrétaire général suit également avec préoccupation les informations diffusées par les médias faisant état de l'envoi possible de nouvelles flottilles à Gaza, ce qui pourrait provoquer des affrontements inutiles. Le Secrétaire général appelle tous les Gouvernements concernés à faire usage de leur influence pour décourager l'envoi de ces flottilles, qui risquent d'entraîner une escalade de la violence. En outre, il demande à tous d'agir de façon responsable et d'éviter tout incident violent.

Nous devons également ouvrir Gaza pour permettre à sa société civile et à ses enfants d'établir des contacts avec le monde. Je peux attester personnellement de l'impact positif de la visite du Messager de la paix des Nations Unies, Daniel Barenboim, et de l'Orchestre de Gaza, constitué de musiciens de grands orchestres européens, qui ont joué à Gaza le 3 mai des œuvres de Mozart.

J'appelle de nouveau le Hamas à autoriser un accès humanitaire au sergent Gilad Shalit – dont la captivité à compter du mois prochain aura duré cinq ans – et à le libérer. Il est clair que le moment est venu de régler cette question humanitaire en procédant à un échange de prisonniers. Dans ce contexte, nous suivons également avec appréhension la situation de plusieurs milliers de Palestiniens détenus dans des prisons israéliennes, et nous continuons de souligner qu'il faut remettre les prisonniers à l'Autorité palestinienne.

Je voudrais à présent passer aux graves affrontements qui ont opposé le 15 mai les forces de sécurité israéliennes et les Palestiniens en Syrie, au

Liban et dans les territoire palestinien occupé, où des Palestiniens ont manifesté en grand nombre pour commémorer ce qu'ils appellent la « Journée de la Nabka ».

Qu'il me soit permis de présenter plus en détail les incidents les plus graves. S'agissant du Golan syrien occupé, entre 1 000 et 1 200 civils au moins, dont une grande majorité de Palestiniens, ont été autorisés à entrer dans la zone de séparation du côté syrien, dont l'accès est rigoureusement contrôlé par les autorités syriennes. Ces civils se sont réunis en face du village de Majdal Shams, dans la partie occupée par Israël. Des manifestants – entre 200 et 300 – qui avaient traversé la ligne de cessez-le-feu avaient enfoncé la barrière technique israélienne et traversé un champ de mines clairement signalé en dépit des tentatives faites par la police syrienne de les en empêcher. Après avoir tiré plusieurs coups de semonce, les FDI ont ouvert le feu pour tenter d'empêcher les manifestants d'arriver dans la partie occupée par Israël. Selon les premiers rapports, quatre personnes auraient été tuées et 48 environ blessées par balle, tandis que 87 autres auraient souffert des suites de l'inhalation de gaz. Treize soldats israéliens auraient également été blessés au cours de cet incident. Ensuite, la plupart des quelques centaines de civils qui étaient passés dans le Golan occupé par Israël auraient été escortés par des habitants des villages avoisinants et seraient retournés dans la partie syrienne. Deux des trois personnes qui s'étaient infiltrées en Israël et avaient été arrêtées par la police israélienne ont été relâchées et renvoyées en Syrie, tandis que la troisième est toujours détenue par Israël.

Dans le Sud-Liban, des milliers de réfugiés palestiniens se sont rassemblés dans la zone de Maroun al-ras. Alors que la plupart des manifestants protestaient dans le calme en se tenant à distance de la Ligne bleue, 300 à 400 d'entre eux environ se sont séparés de la manifestation et se sont approchés de la barrière technique israélienne. Ils se sont mis à lancer des pierres et à attaquer la barrière. Les FDI ont ouvert le feu pour en repousser les manifestants. Les Forces armées libanaises ont également ouvert le feu pour disperser les manifestants. Selon les chiffres officiels libanais, 10 manifestants auraient été tués et 112 blessés.

Pendant toute la durée des incidents, la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) et la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD) sont restées en contact étroit avec les parties, tentant de rétablir le calme. La FINUL et la FNUOD ont ouvert des enquêtes séparées sur ces incidents, conformément à leurs mandats respectifs. Nous rappelons qu'il est essentiel que toutes les parties respectent intégralement les résolutions 1701 (2006) et 350 (1974).

Le 15 mai, dans la Cisjordanie occupée, 164 personnes auraient été blessées, principalement dans la zone C et à Jérusalem-Est, où se trouvent les forces de sécurité israéliennes, tandis que, d'une manière générale, les forces de sécurité israéliennes empêchaient les manifestants dans la zone À de s'approcher des postes de sécurité israéliens. À Gaza, 80 personnes auraient été blessées lors d'affrontements entre des manifestants et les FDI dans la zone de Beit Hanoun près du passage d'Erez. Le même jour, un Palestinien aurait été tué par des tirs israéliens dans la zone tampon de Gaza. Nous attendons de recevoir les détails d'un incident survenu à Tel-Aviv ce jour-là, au cours duquel un Israélien aurait été tué et 17 autres blessés.

Le Secrétaire général a exprimé sa vive préoccupation face au nombre considérable de personnes tuées et blessées pendant les événements du 15 mai. Il a demandé à toutes les parties concernées de faire preuve de retenue et de s'abstenir de tout acte de provocation afin de prévenir une escalade des tensions et de veiller à ce que les civils participant aux manifestations ne soient ni tués ni blessés. Nous notons également que les manifestants ont violé la Ligne bleue entre Israël et le Liban et la ligne de dégagement le long des hauteurs du Golan occupé, et nous rappelons l'importance pour les gouvernements de cette région de veiller au respect de ces lignes.

Parmi les autres incidents graves qui se sont produits pendant la période considérée, deux ont été mortels. Le 14 mai, à Jérusalem-Est, un enfant palestinien aurait été tué, apparemment par un colon. Un civil israélien aurait été tué et quatre autres blessés par les forces de sécurité palestiniennes le 24 avril pendant une visite non coordonnée de colons dans un site religieux contrôlé par les Palestiniens en Cisjordanie.

Je voudrais maintenant examiner brièvement la situation au Liban où, à l'exception du grave incident du 15 mai que je viens de mentionner, la situation d'ensemble dans la zone d'opérations de la FINUL est restée généralement calme au cours du mois dernier.

Les violations aériennes israéliennes ont continué pratiquement chaque jour.

Au plan politique, près de quatre mois après sa nomination au poste de premier ministre élu par le Président Sleiman, les consultations de Najib Mikati avec la nouvelle majorité parlementaire n'ont toujours pas abouti à un accord sur la composition du prochain Gouvernement libanais. Nous continuons de croire que seul un Gouvernement bénéficiant d'un appui général permettra au pays de relever des défis importants dans les sphères politique, économique, sociale et de la sécurité.

À cette conjoncture difficile dans la région, nous saisissons la présente occasion pour demander instamment que l'UNRWA continue d'être financé pour aider les réfugiés. Le Fonds général de l'Office affiche un déficit de près de 65 millions de dollars pour 2011. Et si ce déficit n'est pas comblé, cela pourrait avoir des conséquences considérables. L'UNRWA a également besoin de 6 millions de dollars supplémentaires pour financer ses activités que sont les Jeux d'été 2011 pour les enfants de Gaza.

Nous sommes à trois mois de septembre. Il existe un programme d'édification de l'État qui prépare les institutions palestiniennes à la création d'un État en Cisjordanie, et un processus d'unification vient désormais de voir le jour. Nous espérons que la Cisjordanie continuera de connaître de véritables améliorations sur le plan économique et de la sécurité, que ce phénomène s'étendra à Gaza, et qu'il y aura des élections d'ici un an. Nous exhortons toutes les parties à donner une chance à ce processus, tout en rappelant aux Palestiniens qu'il importe de former un gouvernement qui soit à la hauteur des attentes de la population, réponde aux préoccupations de la communauté internationale et appuie les négociations avec Israël.

Mais le mois de septembre étant tout proche, seule une véritable initiative politique laissera espérer d'arriver à ce moment-là avec les divers éléments en jeu axés sur un objectif : une solution négociée de deux États. En l'absence d'une telle initiative, il est encore trop tôt pour savoir s'il y aura d'ici septembre un nouveau paradigme plus efficace qui permettra de régler le conflit par le biais de négociations, ou une nouvelle confrontation entre les parties dans la sphère diplomatique ou sur le terrain.

Nous partageons pleinement l'avis du Président des États-Unis, M. Obama, à savoir qu'il est d'une importance plus que jamais vitale de résoudre ce conflit, et nous suivrons attentivement le discours qu'il va prononcer aujourd'hui sur la région. Nous attendons également l'allocution que le Premier Ministre Netanyahou prononcera devant le Congrès des États-Unis la semaine prochaine, pour savoir s'il annoncera une initiative qui mettra fin à l'impasse. Nous continuerons de rechercher l'engagement accru et substantiel du Quatuor pour façonner le processus d'ici le mois de septembre et au-delà. Nous devons faire montre de détermination, plutôt que de paralysie, à l'approche de cette période critique dans la recherche de la paix au Moyen-Orient.

Pour terminer, je voudrais remercier M. George Mitchell, Envoyé sortant des États-Unis, pour ses deux années de travail inlassable et difficile en faveur de la paix au Moyen-Orient. Le Secrétaire général et moi-même avons apprécié l'étroite relation de travail que nous avons eue avec lui et avec son équipe. Nous continuerons de travailler de près avec les États-Unis et avec l'ensemble de nos partenaires régionaux et internationaux pour réaliser la solution des deux États.

Le Président : J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 30.